

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 7 juillet 2014, à 20 heures, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Sylvie DeBlois
Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Yves Lévesque
Arthur Plumpton
Bruno Simard
Marc-Antoine Turcotte

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 2 juin 2014.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution embauche étudiant été 2014.
7. Résolution luminaires chemin du Verger.
8. Résolution lumineuse cour d'école.
9. Résolution autorisant la directrice générale/ secrétaire trésorière à procéder aux soumissions sur invitation.
10. Résolution entérinant les travaux TECQ.
11. Résolution autorisant la directrice générale/secrétaire trésorière à participer au Colloque.
12. Résolution système d'intercom école Sainte-Famille.
13. Dépôt des indicateurs de gestion 2013.
14. Divers
 - 14.1 Invitation La croisière Michel-Sarrazin.
 - 14.2 Invitation La Fondation de la Chocolaterie de l'île d'Orléans.
15. Rapport des élus sur les divers comités.
16. Période de questions.
17. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Arthur Plumpton, Appuyée par Anne Pichette, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014.

14-79

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2014.

3. Suites de cette séance

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

14-80

Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Yves Lévesque , **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures de juin totalisant 96 922.28\$, ainsi que les comptes à payer au montant de 8 065.47 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution embauche étudiant été 2014.

Attendu que la Municipalité de Sainte-Famille participe au programme intermunicipalités 2014 de l'Association Québec-France.

14-81

En conséquence sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère)** de procéder à l'embauche d'une étudiante Philomene Laurens, pour une période de 6 semaines au taux horaires de 10.40 \$ l'heure.

7. Résolution luminaires chemin du Verger.

Remis à une séance ultérieure

8. Résolution lumineuse cour d'école

Remis à une séance ultérieure

9. Résolution autorisant la directrice générale/secrétaire trésorière à procéder aux soumissions sur invitation.

Attendu que le conseil municipal désire procéder à des travaux de pavage du chemin du Verger et d'une partie de la route du Mitan, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence (TECQ).

Attendu que les travaux devront être réalisés au plus tard à l'automne 2014.

En conséquence

14-82

Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Yves Lévesque, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'autoriser la Directrice-générale /secrétaire trésorière, à procéder aux demandes de soumissions sur invitation.

10. Résolution entérinant les travaux TECQ.

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille, s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée.

14-83

Attendu que suite à deux incendies consécutifs de l'entreprise Menuiserie Delisle, le conseil se doit de reporter une partie des travaux prévus au couvent école Sainte-Famille pour la fenestration.

En conséquence

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'entériner les travaux proposés dans la réédition de compte dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence (TECQ).

11. Résolution autorisant la Directrice générale/secrétaire trésorière à participer au Colloque 2014.

14-84

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Arthur Plumpton , **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers(ères), d'autoriser la Directrice générale/secrétaire trésorière à participer au Colloque 2014 qui se tiendra les 11 et 12 septembre 2014. Les frais d'inscription étant de 200 \$.

12. Résolution système d'intercom école Sainte-Famille.

Remis à une séance ultérieure

13. Dépôt des Indicateurs de gestion 2013.

Madame Sylvie Beaulieu, Directrice générale/secrétaire/trésorière dépose tel que requis par la *loi* les indicateurs de gestion pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013.

14. Divers

14.1 Invitation La croisière Michel-Sarrazin

14-85

Sur une proposition de Arthur Plumpton , **Appuyée par** Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers(ères), d'accorder un montant de 200 \$ à l'organisme.

14.2 Invitation La Fondation de la Chocolaterie de l'île d'Orléans

Remis

15. Rapport des élus sur les divers comités.

16. Période de questions

17. Levée de la séance

14-86

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 8 h 50 .

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.